



## Annulation adoption pléniere

-----  
Par Humbertois

Bonsoir.

Nous aimerions transformer l'adoption plénière en adoption simple de notre enfant âgé de 34 ans et adopté à l'âge de 3 ans. Est-ce possible ?

En vous remerciant

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Non, une adoption plénière est irrévocable, sauf si l'acte d'adoption est annulé à cause d'une fraude ou d'un vice de consentement.

Il n'y a aucun moyen de transformer une adoption plénière en adoption simple, et puis quel intérêt ? Votre fils resterait quand même votre fils.